RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1962 B 00022
Numéro SIREN : 636 220 220
Nom ou dénomination : SILL ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2019 sous le numéro de dépôt 12407

SILL ENTREPRISES
Société par actions simplifiée au capital de 18.830.562,30 €
Siège social : Le Raden - 29860 PLOUVIEN
636 220 220 RCS BREST

CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 26 SEPTEMBRE 2019

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

[....]

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Président rappelle qu'aux termes de l'article 12.3 des statuts, il peut se faire assister d'un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués.

En conséquence, le Président propose au Conseil de Surveillance de nommer Monsieur Sébastien FLOCH en qualité de Directeur Général Délégué en application de l'article 12.3 des statuts, et ce avec effet au 2 septembre 2019.

Le contrat de travail liant Monsieur Sébastien FLOCH à la société, en qualité de Directeur Général Groupe, est maintenu, Monsieur Sébastien FLOCH étant par ailleurs Directeur Général du Comité de Direction.

Monsieur Sébastien FLOCH ne sera pas rémunéré pour l'exercice de son mandat social mais pourra être remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justification.

Monsieur Sébastien FLOCH, en sa qualité de Directeur Général Délégué, est investi des pouvoir les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de son objet social.

Un débat s'instaure alors entre les membres du Conseil de Surveillance et toutes questions utiles sont posées.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, approuve la proposition du Président et décide de nommer Monsieur Sébastien FLOCH en qualité de Directeur Général Délégué de la société pour la durée du mandat du Président et donne tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet de finaliser cette désignation.

Le Conseil de Surveillance, et plus particulièrement les membres représentant les investisseurs financiers, reconnaissent que suite à cette désignation l'engagement de désigner un Directeur Général Groupe est respecté.

Certifié conforme

Le Président du Conseil de surveillance

J4. Gutsduff

Un membre

